



Agent·e polyvalent·e de maintenance du bâtiment

Catégorie C

Employeur : VILLE DE RENNES

Direction :

Direction du Patrimoine Bâti

Effectif : 242

Leur raison d'être : La Direction du Patrimoine Bâti est une Direction mutualisée chargée de la stratégie patrimoniale, la maintenance et l'amélioration du patrimoine bâti et du parc auto de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole. C'est une direction stratégique de la collectivité, devant répondre aux enjeux majeurs de la maintenance en bon état d'un patrimoine bâti important et diversifié (écoles, gymnases, équipements culturels, parkings en ouvrage...), en coordination étroite avec les directions d'opération représentant les politiques publiques sectorielles liées à l'activité de ces bâtiments (éducation, culture, sport, vie associative...)

Service :

Service Maintenance Régie

L'équipe : Le présent poste est rattaché à l'Atelier Polyvalent composé de 9 agents : 7 Agents polyvalents de maintenance du bâtiment, placés sous la responsabilité d'un Responsable d'Atelier, secondé par un Responsable-adjoint

Effectif Service : 126

Le sens de ce poste :

La Ville de Rennes accorde une place importante à la Régie Maintenance en développant en interne de nombreuses compétences dans tous les corps d'état du bâtiment, avec pas moins d'une douzaine d'ateliers (menuiserie, électricité, sellerie, etc.). Vous serez amené à réaliser les travaux d'entretien des locaux (serrurerie, menuiserie, peinture, plomberie, électricité), notamment dans les crèches et les écoles, ainsi que des travaux d'aménagement de locaux

Vos principales missions :

1-Maintenance des bâtiments (50%)

- Entretien courant tout corps d'état dans les crèches
- Entretien et maintenance dans les écoles et les locaux municipaux pour des interventions nécessitant des connaissances dans plusieurs corps d'état
- Remise en état et remplacement partiel d'aménagements en bois
- Réparation de serrures et maintien en bon état de fonctionnement
- Remise en peinture de certains locaux scolaires et pose de revêtements de sol
- Réparation et/ou remplacement d'équipements

électriques ou de plomberie (appareillages, robinets, luminaires)

2-Aménagements et agencements (35%)

- Réalisation de travaux d'aménagement dans les locaux (réfection de pièces, mise en place de cuisines, réfection de terrasses, d'équipements de véhicules, pose de faux plafonds, pose de sols)
- Réalisation et pose de la signalétique dans les bâtiments de la Ville

3-Travaux divers

(15%)

- Contrôle des structures de motricité dans les crèches et les écoles maternelles
- Gestion des événements festifs sur le site de la Prévalaye et d'Apigné
- Fabrication d'éléments pour des expositions, montage d'éléments de mobilier urbain
- Pose d'œuvres d'art en lien avec la Direction de la Culture

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens du contact
- Partage du savoir
- Capacité à travailler en équipe

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- CAP / BP / BEP Maintenance de bâtiments
- Capacité à rendre compte
- Capacité à apporter des solutions pratiques pour la réalisation des travaux
- Curiosité intellectuelle
- Permis B requis

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Renforcement des compétences en matière de réglementation liée à la petite enfance
- Acquisition de compétences accrues tout corps d'état

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 08H15 – 12H00 \ 13H00 – 16H45, ouvrant droit à 15 jours de RTT par an

Lieu de travail : Centre Technique Municipal
93, avenue Chardonnet à Rennes

Matériel(s) à disposition : Téléphone \ tablette tactile

Missions de suppléance : Appui avec quelques ateliers pour la réalisation de la maintenance des bâtiments

Télétravail : Pas de possibilité

Autres :

- Poste concerné par des astreintes ponctuelles
- Congés par roulement au sein de l'Atelier

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Adjoints techniques

Parcours : 2

Éléments complémentaires de rémunération : Sans objet

N° du poste : TV_12110

Date de mise à jour de la fiche de poste : 12/12/2025